



Paris, le 02 décembre 2014

Rapport de Dominique Raimbourg : il faut construire au moins 20 000 nouvelles places de prison plutôt que de céder au renoncement, aux mensonges et à l'irresponsabilité

L'Institut pour la Justice, think tank œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **dénonce la remise du rapport de M. Dominique Raimbourg comme un nouvel épisode de renoncement, de mensonges et d'irresponsabilité, auquel le gouvernement ne doit pas donner suite.**

L'Institut pour la Justice regrette tout d'abord le renoncement à l'encellulement individuel qui est, une nouvelle fois repoussé, à 2022.

L'Institut pour la Justice dénonce le mensonge à propos de la sous-dotation carcérale en France qui s'explique uniquement par un manque de places. Comme le notait, il y a quelques mois, le Premier ministre et comme l'IPJ ne cesse de le souligner, la France compte 58 000 places de prison contre 96 000 en Grande-Bretagne pour une population équivalente. **La France compte environ 90 places pour 100 000 habitants contre 137 en moyenne dans l'Union européenne.**

A cet égard, **le rapport de M. Raimbourg entretient un flou mensonger sur les constructions à venir.** Son rapport évoque une augmentation de places jusqu'à 66700 alors que la France compte aujourd'hui 58 000 places et, que seules 2 900 places nettes seront construites, au mieux, d'ici 2017 selon [le ministère de la Justice](#).

Si quelques mesures de bon sens sont à relever (développement des activités en détention, évaluation précise du nombre de places, sortie des malades mentaux,...), **ce rapport propose surtout de multiplier les expédients irresponsables en matière d'exécution des peines** (création d'un numéris clausus qui ne dit pas son nom (préconisation n°23), limitation des comparutions immédiates, allongement des délais d'examen par les JAP, ...).

La seule solution crédible pour lutter contre la surpopulation carcérale, permettre l'encellulement individuel, s'attaquer à l'inexécution des peines prononcées et lutter durablement contre la délinquance et la criminalité, est le lancement en urgence d'un plan de construction d'au moins 20 000 nouvelles places.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.